

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 14 (1964)
Heft: 3

Artikel: Un nouveau commentaire de l'évangile selon saint Matthieu
Autor: Masson, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN NOUVEAU COMMENTAIRE DE L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU¹

Avec la publication du commentaire de l'Evangile selon saint Matthieu par le professeur Pierre Bonnard, le grand commentaire du Nouveau Testament édité par Delachaux et Niestlé a recommencé à paraître. De 1957 à ce jour l'attente a été longue, aussi les souscripteurs se réjouiront-ils à la pensée que les gros volumes consacrés aux trois autres évangiles et aux Actes des apôtres vont se suivre désormais à intervalles rapprochés.

Tout exégète, c'est évident, abordera l'évangile de Matthieu avec la conception qu'il s'en est formée grâce aux travaux de ses devanciers et à ses propres études. Pour P. Bonnard, le premier évangile a été rédigé par un didascale judéo-chrétien, « peut-être un rabbi juif converti à la foi nouvelle », à l'intention d'une Eglise syro-palestinienne des années 80-90. Les relations entre cette Eglise et le judaïsme sont tendues, mais pas encore rompues, comme elles le seront au temps de la rédaction du quatrième évangile. La structure de l'évangile de Matthieu est aisément reconnaissable. Schlatter l'avait fait remarquer déjà : dans le cadre commun aux évangiles synoptiques, Matthieu a inséré cinq « grandes instructions relatives au Royaume des Cieux » : chap. 5-7 (la justice du Royaume), chap. 10 (les hérauts du Royaume), chap. 13 (le mystère du Royaume), chap. 18 (les enfants du Royaume), chap. 24 et 25 (la crise qui marquera le passage du Royaume caché actuel au Royaume manifesté de la fin des temps). Ces instructions ne sont pas des discours à proprement parler, mais des « collections de sentences rassemblées par l'évangéliste dans un but pédagogique et didactique », auquel son œuvre doit ses caractères particuliers. Elle

¹ PIERRE BONNARD : *L'Evangile selon saint Matthieu, Commentaire du Nouveau Testament*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1963, 420 p. — Présenté comme thèse, ce commentaire a valu à son auteur le grade de docteur en théologie de l'Université de Genève. Nos lecteurs se joindront à nous pour en féliciter le professeur P. Bonnard, membre très actif du comité de rédaction de la *Revue de théologie et de philosophie*.

témoigne, en effet, d'un constant souci de clarté et de concision dans la narration, elle ne retient que l'essentiel des paroles et des actes de Jésus, afin de les graver plus sûrement dans la mémoire des membres de l'Eglise. Et Matthieu poursuit son but didactique en faisant connaître en toute occasion les exigences de la nouvelle « justice » ou nouvelle obéissance, rendue possible par la miséricorde de Dieu qui est venu au-devant des pécheurs en Jésus.

Pour rédiger son commentaire, P. Bonnard a adopté une méthode à laquelle il est toujours fidèle, mais qu'il nous a paru pratiquer avec une particulière maîtrise dans l'exégèse des derniers chapitres de l'évangile. Il suit la division du texte en péricopes de la Synopse de Huck-Lietzmann et il fait précéder l'exégèse de chaque péricope de « Remarques introductives » qui la situent aux trois points de vue de la critique historico-littéraire, de la comparaison avec les parallèles évangéliques et de la pointe didactique. L'exégèse détaillée précise le sens des mots, donne les renseignements géographiques, archéologiques, historiques, explique les notions théologiques, cite de nombreux parallèles juifs susceptibles d'éclairer le langage, sinon le sens du texte de Matthieu. La méthode est historique, et nous dirions volontiers que P. Bonnard en a le style, tant il prend soin de ne pas affirmer quand il ne peut affirmer, d'avouer ses hésitations et même de renoncer à se prononcer. Ainsi le lecteur qui consultera son commentaire dans l'espoir de comprendre enfin l'énigmatique parole sur les « violents qui s'emparent du Royaume des Cieux » (11 : 12) sera déçu, car il ne trouvera qu'une brève énumération des quatre principales interprétations proposées, et cette conclusion : « Les deux premières hypothèses paraissent les plus recommandables. » A l'exception de ce texte, il est vrai, l'exégèse de « l'onction à Béthanie » (26 : 6-13), avec de plus amples développements, est seule à laisser aussi au lecteur le choix entre les interprétations proposées.

Le commentaire de P. Bonnard repose donc sur une conception personnelle soit de l'évangile de Matthieu, soit de la méthode à utiliser pour le commenter. Dans le détail, il provoquera maintes discussions. Nous nous bornerons à poser à son propos deux questions de portée générale. Et d'abord, la méthode des « Remarques introductives » est-elle aussi judicieuse que P. Bonnard le pense ? Certes, cette forme de commentaire a l'avantage d'épargner au lecteur les tâtonnements de la recherche, d'ordonner d'emblée l'explication du détail à la pointe reconnue à la péricope. Le lecteur sait toujours où il en est et où il va, ce qui est fort appréciable. Des « Remarques introductives » sont nécessaires pour situer une péricope dans son contexte, mais doivent-elles aller plus loin ? Il nous paraît décidément plus normal de résumer les résultats de l'exégèse dans une conclusion plutôt que de les formuler par anticipation dans une introduction. L'absence de conclusion est

parfois très sensible. L'Oraison dominicale, texte majeur, étudié d'une manière très complète et pénétrante par P. Bonnard, en fournit un exemple frappant. Les « Remarques introductives » se terminent par ces mots : « On a fait à l'Oraison dominicale deux objections principales : elle n'aurait rien de chrétien, tous ses éléments se retrouvant dans les prières juives du temps ; d'autre part, elle n'exprimerait la prière que d'un cercle étroit de tout premiers disciples de Jésus (les cinq *nous* des dernières demandes), probablement mauvais interprètes de sa pensée. Voyons cela dans le texte. » Or le texte, c'est-à-dire l'exégèse détaillée des requêtes du Notre Père, ne contient pas la moindre allusion à la deuxième objection, qui d'ailleurs ne nous émeut guère, mais, et c'est plus grave, de la première on ne perçoit que quelques échos, quand sont cités les parallèles juifs aux demandes de la prière de Jésus. L'objection : cette prière n'est-elle pas plus juive que chrétienne n'est pas discutée comme elle aurait pu l'être en quelques mots de conclusion. Il eût été utile de faire comprendre au lecteur que l'Eglise pouvait prier le Notre Père non seulement comme prière à elle enseignée par son Seigneur, mais aussi comme prière qui avait reçu de l'acte rédempteur en Jésus-Christ tout son sens et le gage de son exaucement.

Le problème soulevé par la position de P. Bonnard à l'égard de l'exégèse historico-critique nous retiendra plus longtemps, sans que nous puissions le traiter ici avec l'ampleur nécessaire. D'une part Bonnard adopte la méthode historique pour « comprendre et faire comprendre le texte du premier évangile ». Mais est-il possible de s'en tenir là ? Comme Matthieu lui-même, avec toute la tradition évangélique, situe les actes et les paroles de Jésus dans son existence historique, P. Bonnard reconnaît lui-même que « la question de l'authenticité des paroles et des gestes matthéens de Jésus ne peut pas être absolument écartée » (p. 11). En fait il se prononce assez souvent, sans justifier toujours son jugement, estimant que ce n'est pas son affaire. Mais cette attitude très positive relativement à la possibilité de rejoindre l'histoire de Jésus a pour contre-partie assez inattendue des déclarations qui expriment un scepticisme radical à cet égard : « Le point capital, dit P. Bonnard, est que nous ne possédons pas, parce que les documents évangéliques ne nous la donnent à aucun moment, une image dite objective et historique de Jésus de Nazareth, qui nous permettrait de juger de la fidélité de la narration matthéenne », (p. 11). Les évangiles ne nous « donnent » pas cette image, c'est vrai, mais cela ne signifie pas qu'ils n'en conservent pas, mêlés à d'autres, des traits assez distincts pour permettre de la recomposer avec une suffisante vraisemblance. Il ne faut pas attendre toujours de l'histoire des preuves contraignantes, il faut le plus souvent se contenter d'atteindre à la vraisemblance, à des conjectures reposant sur un certain

nombre d'observations convergentes, dont l'historien tirera des conclusions toujours soumises à la clause du plus ample informé. P. Bonnard nous paraît méconnaître cette relativité de la recherche historique, quand, à plusieurs reprises, il fait suivre la mention d'un de ses résultats de l'exclamation : « Qu'en savons-nous ? » Certes, quand il s'agit du passé et de l'interprétation de ses témoins, tout peut toujours être mis en question ; mais en poussant à l'extrême ce scepticisme et en l'appliquant aux évangiles, on met en péril le caractère historique de la révélation chrétienne, péril mortel pour elle. D'ailleurs l'option initiale de P. Bonnard dans son commentaire est elle-même une conjecture, qui, même vérifiée dans bien des cas, laisse à son exégèse son caractère conjectural et n'apporte pas de solution satisfaisante au problème posé par les rapports du texte de l'évangile de Matthieu avec l'histoire de Jésus. Car ce problème se pose en dépit de la volonté de Bonnard sinon de l'ignorer, du moins de le mettre entre parenthèses et de le minimiser. C'est très significatif. L'Evangile ne se laisse pas séparer de l'histoire. Ne vouloir connaître et faire connaître que le Christ matthéen, c'est bien, mais ce Christ n'a de consistance que s'il est une interprétation valable du Jésus de l'histoire. Quoi qu'il en soit, le mérite de P. Bonnard restera de nous avoir dotés d'un commentaire savant du premier évangile, d'une lecture attachante par son style vivant et personnel, et qui permet une connaissance toujours plus précise et plus complète de l'interprétation matthéenne de la personne et de l'œuvre de Jésus, c'est-à-dire de la part de Matthieu au quadruple témoignage rendu à Jésus-Christ par les évangélistes.

CHARLES MASSON.